

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT :

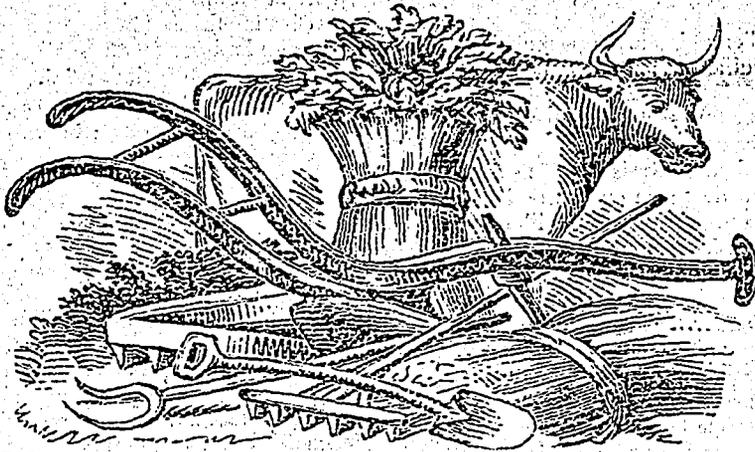
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désiront s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Formation des prairies

DES ENORAIS

(Suite.)

Dans une prairie un engrais quelconque ne peut agir qu'à l'état liquide; cela ne doit pas nous étonner, puisque la seule voie qu'il puisse suivre pour s'introduire dans la terre est l'infiltration. Sur les terres enseucées, les choses se passent différemment. Ici, on a la faculté d'incorporer le fumier au sol, en l'enterrant et le mêlant à la terre par des labours; on peut donc employer en tout temps, même pendant les sécheresses, un engrais solide, même pailleux; et s'il ne peut pas agir immédiatement il n'est pas perdu; il reste là en dépôt jusqu'à ce que les trois agents de la décomposition, l'air, la chaleur et l'humidité, viennent transformer ses principes insolubles en substances propres à la nutrition des plantes.

Sur un terrain engazonné, les matières fertilisantes doivent être liquides, ou, si elles sont solides, elles doivent être déposées sur le sol dans une saison pluvieuse, et alors les pluies les transformeront rapidement en matières liquides (jus); état sous lequel elles s'infiltreront dans la terre.

L'engrais par excellence des prairies, celui qui produit les résultats les plus satisfaisants et dont l'effet est le plus complet, c'est l'engrais liquide, c'est-à-dire une substance composée d'eau et contenant les principes nutritifs propres à la vie des plantes.

Les engrais liquides sont de composition bien diverse et peuvent se former de différentes manières. Nous avons, par exemple, le purin qui n'est rien autre chose que cette eau épaisse, noirâtre, souvent nauséabonde qui s'échappe le printemps de tous nos tas de fumier, qu'on laisse perdre sans aucun souci, et dont parfois même on favorise l'écoulement, afin de permettre aux voitures qui viennent charger l'engrais pour le conduire aux champs de s'approcher du tas et de s'en éloigner sans trop d'efforts. Quelquefois, cependant, on a le beau

talent de s'épargner cette peine en mettant le fumier sur le bord d'une côte, d'où le jus de fumier peut s'écouler facilement.—Savez-vous, cultivateurs canadiens, ce que vous perdez en agissant ainsi? Non certainement vous ne le savez pas, vous n'y avez peut-être jamais pensé. Le purin ou autrement le jus de fumier est la matière la plus riche que nos engrais de ferme puissent donner; ce n'est qu'à cet état que ces derniers nourrissent les plantes; nous perdons donc avec le purin la meilleure partie des engrais, pour ne conserver qu'une substance sèche qui ne cède que lentement à l'eau ses substances solubles.

Dans quelques fermes bien tenues, ce purin est recueilli précieusement, et nous pouvons remarquer que les cultivateurs qui agissent aussi sagement ne sont pas de ceux qui recueillent le moins de fourrage, et qui font le moins de profit. Bien au contraire, ils prouvent à tous leurs voisins qu'ils sont ce qu'on est convenu d'appeler des hommes de talent.

Allons, ne poussons pas plus loin les digressions, quoique très-souvent elles aient leur à-propos.

On donne encore le nom d'engrais liquide aux urines de l'homme et de tous les animaux, à l'engrais humain et aux fumiers des animaux délayés dans l'eau. Tous ces engrais méritent les mêmes éloges que le purin et produisent des effets aussi avantageux sur les prairies.

Pour obtenir de ces liquides des résultats satisfaisants, il importe d'agir avec prudence; par exemple, ne jamais employer les urines ni l'engrais humain avant qu'ils aient subi une certaine altération; sans cette précaution, ils brûleraient le gazon.

Le mode d'emploi des engrais liquides diffère suivant que le temps est sec ou pluvieux.

Si la saison est pluvieuse, ces engrais peuvent être répandus sur les prairies à l'état pur; dans ce cas, on en met une moindre quantité sur une étendue donnée, parce que l'engrais étant plus concentré (plus fort), agira plus énergiquement. Alors les frais de charroyage et d'épandage seront moins élevés. Mais ici se présente une grave difficulté. Ces engrais ne peuvent être

répandus qu'au moyen de tonneaux et de voitures. Lorsque le sol est détrempé, les pieds des chevaux et les roues des voitures enfoncent dans la terre, brisent le gazon et font un tort considérable à la prairie. Cette manière d'agir constitue donc une opération des plus vicieuses et des plus propres à diminuer le rendement de la prairie; à moins que l'on n'attende les gelées de l'automne pour raffermir le sol; mais alors la prairie n'en a pas un besoin aussi urgent que lorsqu'elle est en pleine végétation.

Reste donc l'emploi de l'engrais en temps sec, c'est-à-dire à la fin de mai, en juin, juillet et après le fauchage; alors, comme nous l'avons dit plus haut, il faut délayer les matières; c'est-à-dire les mélanger avec une certaine proportion d'eau ordinaire que nous allons faire connaître.

Ainsi on ajoute au purin deux ou trois fois son volume d'eau, ou autrement à une tonne de purin on ajoute deux ou trois tonnes d'eau; de même pour les urines de l'homme et des animaux. Au fumier détrempé, on ajoute une fois son volume d'eau; à l'engrais humain, de trois à six fois suivant que le terrain est plus ou moins sec, plus le terrain sera sec et la végétation avancée, plus on augmentera la quantité d'eau.

Cette obligation de délayer l'engrais a certainement des inconvénients, cela augmente beaucoup les frais de charroyage. L'eau n'a très-souvent par elle-même aucune propriété fertilisante. C'est néanmoins le mode le plus praticable; parce que les voitures passeront sur le gazon sans le détériorer et qu'on donnera aux plantes un engrais immédiatement assimilable à une époque où elles en ont le plus grand besoin. De plus on a remarqué que l'addition de l'eau augmente de beaucoup les propriétés fertilisantes de la matière.

Cependant, il peut arriver que la continuité des pluies ne laisse aucun temps pour employer ni la première ni la seconde méthode, parce que les charroyages exigent avant tout un sol raffermi. Alors, il ne reste plus qu'à employer la méthode dont les Flamands se servent pour la fumure de toutes leurs terres:

On dépose l'engrais dans de grands baquets aux extrémités du champ; deux hommes transportent ces baquets partout où il en est besoin, puis avec une écope, espèce de grande cuillère en bois munie d'un long manche, ils distribuent l'engrais à la volée autour d'eux de manière que toutes les parties de la prairie en soient humectées. Si ce n'était son haut prix, cette méthode serait la plus avantageuse, puisqu'elle permet l'emploi de l'engrais presque à l'état pur et qu'elle diminue les frais de charroyage. Mais malheureusement elle n'est praticable que dans de rares circonstances.

Ces divers engrais s'emploient dans des proportions différentes parce qu'ils n'ont pas tous la même force; généralement l'engrais humain est le plus énergique, puis viennent le purin, les urines, et, en dernier lieu, le fumier délayé.

Ordinairement on met par arpent de 70 à 140 barriques de fumier délayé; de 30 à 80 barriques de purin ou d'urine; et de 15 à 45 barriques d'engrais humain. Toutes ces matières sont supposées pures.

Ces quantités ne doivent pas être dépassées, parce qu'une surabondance de principes fertilisants est aussi dommageable qu'une trop grande pauvreté. L'emploi des engrais liquides à très-hautes doses produit une végétation des plus extraordinaires. L'herbe devient longue et touffue, mais les tiges sont molles, sans rigidité, et se couchent sur le sol; ou bien si l'inconvénient ne va pas jusqu'à ce point, le pied moisit et tout le foin prend une odeur prononcée de *caul*. Un tel fourrage est consommé avec répugnance par le bétail; et même à l'état vert, il en est refusé complètement. Ces inconvénients sont produits par l'engrais humain surtout; mais un peu aussi par le purin, les urines et le fumier délayé.

Enfin, l'effet des engrais liquides que nous étudions varie beaucoup suivant l'espèce de sol sur lequel croît la prairie. Si le sol est compacte, imperméable et froid cet effet est très faible; on ne peut employer ces matières fertilisantes qu'à très-petites doses; et lorsque l'on veut augmenter ces dernières, elles font coucher les plantes avant d'avoir augmenté la végétation d'une manière proportionnée à leur quantité. Tandis que, si la terre est légère et perméable, une quantité donnée de ces engrais produit son effet le plus élevé. Sur ces terres, on peut augmenter de beaucoup la dose, même sur les plantes en pleine végétation sans qu'aucuns des inconvénients que l'on remarque sur les sols compactes se fassent sentir.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Deux séances publiques, suivies de la distribution solennelle des prix, ont eu lieu hier au collège de Ste. Anne. Ce sont les jeunes élèves du cours anglais qui ont à peu près fait tous les frais de la séance de l'avant-midi. Ils avaient préparé plusieurs dialogues anglais qui ont bien réussi. On a surtout remarqué que des élèves de première et de seconde année sont déjà passablement familiers avec la langue anglaise, grâce aux exercices journaliers qu'ils ont, et surtout à la règle qui les oblige de parler uniquement anglais pendant la récréation du soir. A cette récréation, les élèves se partagent d'ordinaire par groupes, et à chacun d'eux préside un professeur dont la langue anglaise est la langue maternelle. De cette façon, non seulement on est sûr que les élèves conversent en anglais, mais de plus la conversation roule sur des sujets variés, instructifs, et que les fautes de langage sont corrigées.

Ceux qui se sont le plus distingués dans cette première séance sont MM. J. Gosselin, Ed. Dubeau, E. Martineau, Aug. Malouin, Edmond Paradis, Charles Fournier, Ed. Guay, Onésime Bourassa et Aug. Bouchard.

Le chœur des élèves a exécuté un charmant morceau intitulé: "Chant en l'honneur des fondateurs;" la musique est de Bethoven. Entr'autres pièces, le corps de musique en a exécuté une très-jolie, dont toutes les parties ont été arrangées par M. McKernan: elle a pour titre: "La paix et la guerre." Les parties les plus belles de ce morceau, et qui ont été fort goûtées, sont *La prière sur le champ de bataille* et *L'enterrement des morts*.

Dans la séance de l'après-midi, on a répété la petite comédie intitulée: "Une distribution de prix," dont nous avons déjà parlé et qui a fort amusé. Les élèves ont généralement bien joué leurs rôles, mais trois surtout sont dignes de mention: ce sont MM. Alfred Paradis, Rosario Saucier et Paschal Taché. Dans les entr'actes, le corps de musique a parfaitement exécuté plusieurs pièces et notamment *Une promenade au lac un jour de congé*, pot-pourri qui, comme nous l'avons déjà dit à l'occasion de la fête de M. le Supérieur, se compose des airs de nos chansons populaires.

Vint ensuite la distribution solennelle des prix. Les élèves, qui se sont le plus distingués au cours latin, sont: M. Ls. Pelletier, élève de rhétorique, qui a eu le prix de sagesse et d'application; en physique, M. Em. Dubé, en philosophie, M. Henri Tétu; en mathématiques, M. Rosario Saucier; en rhétorique, MM. Philippe Pelletier et Pamphile Vallée; en belles-lettres, MM. Chs. Richard, O et A. Desjardins; en versification, MM. Chs. Chapuis et Alf. Paradis; dans la 1^{re} classe latine, MM. Jos. Bouliane et Ern. Dionne. Au cours anglais, le prix de sagesse et d'application a été décerné à M. Paul Chénard. Les élèves, qui ont remporté le plus grand nombre

de prix dans cette division; sont, en quatrième, MM. Jean Gosselin et Edouard Dubeau; en troisième, MM. Alphonse de Villers et Ulric Yachon; en seconde, MM. Bruno Desjardins et Arthur Hébert; dans la première classe, MM. Léonidas Dionne et Alphonse Fréchette.

Le discours d'adieu, rempli de beaux sentiments bien exprimés, a été prononcé par M. Hospice Desjardins, élève de physique.

M. le Supérieur leva la séance, après avoir adressé quelques mots aux parents et aux élèves.

M. l'abbé H. R. Casgrain, vicaire à Notre-Dame de Québec, déjà si avantageusement connu par de belles et utiles productions littéraires, entre autres par son magnifique ouvrage sur la Mère Marie de l'Incarnation, vient de publier un nouveau livre: *Les Vies des Saints*. Ce volume contient 750 pages grand in-octavo, à doubles colonnes, ce qui formerait près de 2000 pages d'un volume in-octavo ordinaire. On peut se le procurer chez la plupart des libraires à Ottawa, à Montréal, à Québec, aux Trois-Rivières, à St. Hyacinthe et à Rimouski. Le prix est de \$1.50 et de \$16.00 la douzaine, ce qui est certainement fort peu de chose pour un livre si bien fait et qui renferme autant. Il est revêtu des approbations de Mgr. l'archevêque de Québec, et de NN. SS. les évêques de Montréal, d'Ottawa, de Trois-Rivières et de Rimouski.

M. l'abbé Casgrain a dédié cette *Vie des Saints* aux familles chrétiennes du Canada, et c'est pour que toutes, même celles qui sont le moins favorisées sous le rapport de la fortune, puissent se le procurer, que le prix en est si modique. Nous espérons que ce bel et utile ouvrage sera apprécié comme il mérite de l'être, et que toutes les familles, à peu d'exceptions près, se feront un devoir de l'acheter, de le lire et de le relire. Ce livre, comme tous ceux qui sont sortis de la plume de M. l'abbé Casgrain, se recommande d'abord comme ouvrage littéraire. Il est d'un style pur et correct, mais qui n'exclut pas cette belle simplicité, principal mérite d'une œuvre de ce genre. Il se recommande de plus par le choix et la disposition des matières. L'auteur donne la vie du saint ou des principaux saints de chaque jour, en suivant l'ordre même des jours l'année.

Maintenant il n'est guère besoin d'insister sur le mérite de ce qui fait le fond d'un pareil livre. La vie des saints! Voilà le livre le plus précieux, après celui que Dieu a lui-même inspiré. Nous sommes les enfants des saints; nous devons être ce qu'ils ont été; nous sommes appelés à partager leur bonheur et leur gloire. Or, pour participer à ce bonheur et à cette gloire, il nous faut marcher sur leurs traces, imiter leurs vertus. Mais comment les imiterons-nous, si nous ne les connaissons pas? Les Saints ont été des hommes comme nous, sujets aux mêmes misères que nous, exposés aux mêmes dangers, aux mêmes tentations. Si donc nous voulons savoir comment nous devons répondre aux desseins adorables de Dieu sur nous, comment nous pouvons nous sanctifier, ouvrons la vie des saints, et là nous verrons la route que nous devons suivre et la conduite que nous devons tenir pour atteindre le but qui nous est proposé.

M. l'abbé Casgrain a donc bien mérité de la religion en publiant le livre que nous recommandons aujourd'hui à toutes les familles chrétiennes, et n'eût-il fait que cette bonne œuvre, il pourrait encore se glorifier d'avoir immensément fait. Les pénibles et incessants labeurs auxquels il s'est livré, en prêtre dévoué qu'il est, non seulement le jour, mais même la nuit, pour fournir un aliment à la piété chrétienne, ont considérablement détérioré sa santé. Il est maintenant à la Rivière-Ouelle, chez sa digne et respectable mère, où il espère refaire un peu ses forces, dans l'unique but de se rendre encore utile à la religion. Que ses nombreux amis ne l'oublient pas dans leurs prières.

Le Nouveau Testament, avec les notes explicatives de Mgr. Baillargeon, archevêque de Québec; *L'imitation de Jésus-Christ*; les *Vies des Saints*, de M. l'abbé Casgrain; tels sont les livres qui doivent se trouver dans toutes les familles chrétiennes du Canada.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du Révd. Père Point, décédé à Québec, à l'âge de 69 ans. Il a été inhumé le 6 courant, à la cathédrale.

Nous disions, il y a quelque temps, d'après des journaux canadiens, américains et européens, qu'un bataillon de mille zouaves américains allait prochainement se former aux Etats-Unis. Une lettre de Mgr. Spalding, archevêque de Baltimore, signée par trois autres prélats, nous apprend qu'il n'en sera pas ainsi, pour certaines raisons qu'il serait trop long de donner ici. Le vénérable prélat termine en disant que, pour les catholiques des Etats-Unis, le moyen le plus efficace de venir en aide au Saint-Père, c'est de lui faire parvenir d'abondantes offrandes.

On lit dans le *Nouveau-Monde*: "L'union américaine est rétablie à peu près. Huit états sur onze, dont se composait la confédération du Sud, ont ratifié les lois de reconstruction du congrès et envoyé des représentants au Sénat et à la Chambre."

"Ce sont le Tennessee, l'Arkansas, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Louisiane, la Georgie, l'Alabama et la Floride."

"Ces divers Etats ont été admis malgré le veto du président."

"Leurs constitutions sont tout-à-fait radicales et républicaines. Le droit de suffrage est garanti à perpétuité aux nègres, et plusieurs classes de confédérés sont privés de leurs droits politiques."

On se rappelle que M. Gladstone a dernièrement et courageusement guerroyé dans la Chambre des Communes en Angleterre, afin de faire disparaître l'iniquité de l'Eglise établie qui pèse sur l'Irlande depuis des siècles. M. Disraeli, trois fois battu par une très forte majorité, a enfin fini par être de l'avis de M. Gladstone. Malheureusement, la mesure vient d'échouer devant la Chambre des lords; quatre-vingt-dix-sept l'ont appuyée, et cent-quatre-vingt-douze se sont prononcés contre. Cependant, le braule est trop fortement donné pour que cette mesure reste là: elle finira nécessairement par triompher.

Le gouvernement de Florence n'est pas en bon terme avec celui de Paris. Les seules fortifications de Civita-Vecchia et de Rome font clairement voir que Pie IX peut compter sur la protection de la France, car l'armée pontificale est insuffisante à défendre ces fortifications. On dit même qu'un corps de Français a dû débarquer à l'extrémité de la péninsule et y occuper quelques points du littoral, afin d'assurer le paiement des intérêts arriérés de la dette pontificale, paiement que le gouvernement de Florence refuse maintenant de faire.

Drainage sur la ferme du Collège de Ste. Anne

Tous ceux qui passent par Ste. Anne, en chemin de fer s'étonnent de voir à cette saison, en arrivant à la station, un champ sillonné dans tous les sens de fossés étroits et profonds. Ils se demandent pourquoi ces travaux? Que veut-on faire avec ces fossés dans un endroit qui ne paraît pas avoir besoin d'égouts? Ceux qui savent ce que c'est que le drainage ne sont pas embarrassés de répondre. Ils savent que cette amélioration est indispensable à toute culture progressive, sur des terres réunissant les inconvénients que nous signalerons plus loin, qu'elle double souvent les produits, et qu'elle ren

la culture plus facile. Ils savent tout cela et bien plus encore. Il appartient à la *Gazette des Campagnes* de rendre compte de ces travaux. Disons d'abord ce que c'est que le drainage. C'est une opération au moyen de laquelle on obtient un écoulement régulier de l'eau surabondante contenue dans le sol, sans cependant produire une dessiccation complète, qui serait aussi funeste qu'une trop grande humidité.

Théorie du drainage.—Pour se rendre bien compte des effets merveilleux du drainage, il faut remonter aux principes que la science enseigne. Rien n'est plus facile à comprendre. 1o. Autant l'eau contenue dans certains sols, dit M. Is. Pierre, savant professeur de chimie agricole, peut y produire de bons effets, lorsqu'elle n'y séjourne qu'un temps déterminé, autant cette eau peut détériorer le sol, comme valeur productive, si elle y séjourne trop longtemps et trop abondamment sans pouvoir s'en écouler. 2o. L'on s'accorde à reconnaître que la présence de l'air, surtout celle de l'oxygène qu'il renferme est indispensable pour que les graines puissent germer, pour que les plantes usuelles puissent se développer et grandir. Or la présence simultanée de l'eau stagnante et celle de l'air sont à peu près incompatibles. Les petites racines des plantes s'altèrent bien vite dans l'eau stagnante et finissent par pourrir. Il n'y a que quelques plantes aquatiques de peu de valeur agricole qui peuvent résister. 3o. Lorsque la couche supérieure d'un sol humide s'est réchauffée par l'atmosphère, l'eau qu'elle contenait s'est échappée par l'évaporation. Or comme l'eau exige pour passer à l'état de vapeur, une grande quantité de chaleur, cette dernière fournie par le sol, en abaisse d'autant plus la température, et produit l'équivalent d'un changement de climat. C'est alors que ces sortes de terre deviennent froides.

Comment se fait le drainage.—Les méthodes d'assainissement au moyen de rigoles souterraines sont connues et mises en œuvre, de temps immémorial; mais elles ne sont devenues d'une application facile, économique et générale que depuis les perfectionnements qu'elles ont reçus en Angleterre par l'emploi des tuiles et surtout des tuyaux en terre cuite.

Les travaux de drainage consistent presque toujours, maintenant, dit le même auteur, à ouvrir dans la terre à assainir une série de tranchées étroites à une profondeur de trois à quatre pieds. Au fond de ces tranchées on dispose, bout à bout, des tuyaux en poterie que l'on recouvre ensuite de la terre extraite des tranchées, en ayant soin de mettre de préférence pour commencer, la partie la plus riche en gravier, afin de faciliter l'infiltration de l'eau jusqu'aux tuyaux.

C'est par l'intervalle compris entre les bouts de tuyaux consécutifs que l'eau d'infiltration pénètre dans ces derniers. Pour empêcher qu'il n'y pénètre en même temps des parcelles de terre en quantité appréciable, on recouvre le joint, soit d'un morceau de tuile courbe ou de tuyaux plus large, soit d'une pierre plate, soit de mousse ou de gazon.

On peut remplacer les tuyaux soit par des petites pierres, soit des branchages de divers bois recouverts de mousse ou de gazon, soit des planches ou des madriers. Dans tous les cas les pierres sont préférables dans tous les sols, pourvu qu'ils ne soient pas sablonneux, surtout si on les trouve facilement à une petite distance.

Les eaux en excès qui imprègnent le sol arrivent, par infiltration, jusqu'aux tuyaux ou autres matières employées pour les remplacer, elles s'y réunissent et s'écoulent, on suivant une pente convenablement régularisée par leur extrémité la plus basse.

Avantages du drainage.—Les avantages du drainage sont nombreux. L'auteur cité plus haut les résume ainsi :

1o. Le drainage abaisse le niveau des eaux stagnantes à une

profondeur suffisante pour qu'elles ne puissent plus nuire au développement des racines des récoltes :

2o. Il facilite le passage, à travers la couche arable et active, des eaux pluviales et des éléments de fertilité qu'elles peuvent apporter sur le sol qui les réunit :

3o. Il facilite à l'air le moyen de pénétrer dans le sol, jusqu'à la portée des racines; et jusqu'au contact des engrais dont il active la décomposition au profit des récoltes :

4o. Il ameublir les terres fortes :

5o. Il augmente la chaleur du sol, en diminuant l'évaporation superficielle de l'eau.

6o. Il augmente la fertilité du sol, par suite d'une introduction plus facile, d'un transport plus régulier, d'une transformation plus avantageuse des gaz et des substances propres à contribuer au développement des plantes cultivées ;

7o. Enfin, il améliore considérablement l'état sanitaire des contrées où ces travaux sont exécutés sur une certaine étendue.

A cela on peut ajouter que le drainage produit une économie dans les frais de culture, qu'il permet de réduire le nombre d'animaux d'attelage, qu'il rend l'usage des instruments de labour moins rapide, qu'il modifie l'action des engrais, qu'il permet d'utiliser tout le terrain perdu par les fossés à ciel ouvert, enfin qu'il augmente la qualité autant que la quantité des récoltes. Dans un terrain drainé la récolte est plus sûre, plus abondante en gerbes, chaque gerbe rend plus de grain, le grain est plus pesant que dans une terre non drainée. Elle est aussi plus hâtive et plus précoce. La différence peut aller de 15 jours à un mois.

Les frais de drainage sont bientôt remboursés.—En Angleterre et en Belgique où le drainage se pratique sur une grande échelle, on compte que trois ou quatre récoltes suffisent pour payer tous les frais qu'il occasionne. A Ste. Anne une seule récolte d'orge a suffi pour payer tous les frais de drainage d'une pièce de trois arpents trois quarts qui avait coûté \$40.00 l'arpent en 1865. Ceci n'est pas un résultat ordinaire. Aussi il faut dire que cette pièce laissée en jachère avait reçu trois labours et une bonne fumure. Mais il faut remarquer en même temps que le même terrain avec une fumure ordinaire et un labour payait à peine ses frais de culture.

(A continuer.)

Petite chronique agricole

Nous avons eu la plus forte chaleur de la saison ces jours derniers. Samedi le thermomètre a marqué 27° degrés Réaumur. C'était une véritable souffrance. Une atmosphère embrasée nous enveloppait de toute part. La fin du jour ne nous apportait aucun soulagement. La brise rafraîchissante du matin et du soir avait disparu. Dans la nuit de samedi à dimanche, le thermomètre s'est maintenu à une élévation de 23 à 25 degrés.

Cette excessive chaleur a été universelle dans la Province, comme on le voit d'après les journaux. A Ottawa, le thermomètre a marqué 100 degrés Fahrenheit à l'ombre. A Montréal, à 1½ P. M., il marquait 120 degrés à l'ombre, et à 5 heures 99° en dépit d'une brise rafraîchissante. Ce chiffre de 120 nous paraît si exagéré que nous ne pouvons nous empêcher d'y voir une erreur typographique. A Québec le thermomètre est monté à 96°.

Tout le monde s'accorde à dire que la sécheresse que nous subissons, jointe aux ardeurs un peu trop vives du soleil, est très-préjudiciable à la végétation. En plusieurs endroits il y a langueur et souffrance. Une pluie prolongée et abondante est grandement désirée. Si elle retarde tant soit peu, il y aura

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XII

Sous mâts de fortune!

(Suite.)

Quand elle entendit heurter à la porte, elle s'approcha d'Anaïk :

« C'est la voix de votre frère, » dit-elle, et elle s'enfuit dans sa chambre.

La veuve se leva en chancelant, se traîna le long de la muraille et ouvrit.

Roscoff pâle, défiguré, brisé par la souffrance morale, écrasé de fatigue, affamé, tomba sur un siège, les bras inertes, la tête lourde, l'œil sans regard.

Il demeura un moment ainsi; puis il passa sa main sur son front, rassembla ses pensées, s'appuya du coude sur la table et tourna son regard désespéré vers Anaïk.

La veuve tomba sur les deux genoux.

Roscoff attira sa sœur vers lui.

« Pleure, dit-il, pleure l'enfant dont j'aurais sauvé la vie au prix de la mienne. ... Il est mort criblé par les balles ennemies en enlevant un pavillon anglais. ... Une glorieuse mort de soldat. ... Mais la mort est toujours la mort pour les mères. ... Pourquoi suis-je au monde, tandis que Guilanek n'est plus. ... Pauvre Anaïk! que Dieu te console, qu'il nous console tous. ...

— Je sais. ... je sais. ... dit la veuve, il n'y a pas de ta faute. ... Qu'il était beau et doux, mon Guilanek, et que j'avais raison de vouloir en faire un laboureur! ... Il serait là maintenant, sa journée finie, tandis que j'ignore dans quel lieu du monde il repose. ... La mer! quel grand tombeau. ... Il a parlé de moi. Roscoff? il a dit mon nom?

— Oui, dit Roscoff, il m'a recommandé de te donner son biniou. ... Il veut que le pavillon teint de son sang soit placé dans une église. ... Il a eu deux noms sur les lèvres en expirant, le tien et celui de la Vierge!

— Cher et pur enfant! fit Anaïk.

— Nous exécuterons tout ce qu'il souhaitait, reprit le capitaine; ... puisque les églises sont rebâties, nous irons en pèlerinage suspendre ce drapeau dans une chapelle. ... Quand tu verras son biniou, tu pleureras encore; mais l'espérance te reviendra en regardant la croix que je ferai élever à sa mémoire. ...

— Tu es bon! oh! tu es bon. ... » murmura Anaïk.

Roscoff serra les mains de sa sœur avec énergie.

« Tu as confiance en moi? demanda-t-il.

— Oui, Roscoff, grande confiance, confiance méritée. »

Le capitaine poussa un long soupir.

« Tu me crois esclave de la discipline et du devoir?

— Comme un vrai marin.

— Mais incapable de commettre un crime?

— Un crime toi! s'écria la veuve.

— Merci, ma sœur, répondit Roscoff, merci. ...

— Pourquoi me remercies-tu?

Parce que demain l'on m'accusera, si l'accusation n'est pas déjà portée. ... On dira que je suis un misérable et un meurtrier. ... et il me sera bon de penser que dans une âme, au moins, une sainte et belle âme, je reste pur et innocent. ...

— Accusé d'un crime! répéta la veuve, ne deviens-tu pas fou, Roscoff?

— Plût à Dieu que j'eusse perdu la raison, puisqu'il semble que j'ai déjà perdu l'honneur. ... Anaïk! Anaïk! aussi vrai que le Christ endura mort et passion pour nous, tu entendras dire que j'ai versé le sang d'un homme. ...

— Et tu ne peux prouver le contraire?

— Non!

— Pas un témoin ne parlera pour toi?

— Tous sont morts!

— Dieu t'assistera, frère, un tel malheur ne peut être qu'une épreuve passagère!

certainement disette à l'époque des moissons. Prions Dieu de nous venir en aide et de nous épargner un tel malheur. Mais rappelons-nous que pour avoir part à ses faveurs il faut s'en rendre dignes.

Jeudi de la semaine dernière, dans le cours de l'après-midi, à la suite d'une excessive chaleur, un violent orage, accompagné de tonnerre, est venu s'abattre sur nos champs. La foudre a éclaté avec violence aux Eboulements, et a tué deux bêtes à cornes chez un cultivateur de la localité, au moment même où on se préparait à les traire. La personne qui se trouvait à proximité des deux animaux a ressenti une très-forte commotion électrique qui lui a enlevé l'usage de ses membres pour quelques minutes, ainsi qu'un jeune enfant qui se trouvait près d'elle.

Depuis Dimanche nous avons un temps frais. Avant hier le ciel était couvert. Il est tombé quelques faibles orages par-ci par-là. Le feu fait de grands ravages depuis plusieurs jours dans les bois de Ste. Louise, comté de l'Islet. Allumé par le défrichement, il a pris des proportions tout à fait alarmantes, grâce au vent et à la sécheresse. Plusieurs cultivateurs qui avaient ensemencé leurs champs jusqu'à deux fois se trouvent tout à fait dépouillés. De belles crabières ont été détruites. Là, comme à Ste. Hélène, quelques maisons n'ont pu échapper à la flamme dévorante. Voilà quelles sont les conséquences de l'imprudence de quelques défricheurs.

RECETTES AGRICOLES

Remède contre la gale

L'expérience prouve que la benzine fait promptement périr les insectes parasites; mais c'est en irritant fortement la peau qu'elle obtient ce résultat, aussi des accidents graves peuvent être la suite de ces frictions. Une émulsion composée de 10 parties de benzine, 4 parties de savon vert et de 85 parties d'eau, employée en lavage, écarte tous ces accidents. Un cheval dont la peau présentait des croûtes de gale très-étendues fut lavé trois fois par jour avec cette émulsion, ce qui les fit disparaître au bout de 14 jours. Cinq chevaux de la même étable qui étaient devenus galeux par contagion, ainsi que cinq vaches qui leur avaient succédé sans que l'on eût eu avant la précaution de purifier les lieux, ont également guéris par ces lavages. La dartre chez les bêtes à cornes, les chiens, les chats, disparaît de même après quelques lavages faits avec cette émulsion. — (Revue d'économie rurale.)

Procédé André Leroy pour l'emballage des graines, greffes et boutures

Une chose qui s'oppose à l'introduction des plantes nouvelles exotiques, c'est la difficulté de conserver les graines en parfait état de vitalité, de les garantir de l'humidité qui occasionne leur pourriture.

Nous croyons utile à nos lecteurs de leur communiquer le procédé de M. André Leroy qui lui réussit parfaitement, non-seulement pour les graines, mais encore pour les rameaux destinés aux bouturage et greffage.

Pour faire voyager des graines à de longues distances, et qui doivent rester plusieurs mois en mer, M. André Leroy les emballe de la manière suivante :

Il prend de l'argile, qui a été parfaitement séchée, il la réduit à peu près en poudre. Ainsi pulvérisée, il l'expose en lit très-mince, à l'air libre, pendant toute la nuit qui précède le jour où on doit l'employer. L'argile se trouve par cette exposition, très-légèrement humectée par les vapeurs qui tombent du ciel après le coucher du soleil. On en dispose alors une couche au fond d'une caisse, puis un lit de graines, et ainsi de suite jusqu'au sommet de la caisse. On ferme hermétiquement, et les graines, expédiées de cette manière, peuvent traverser les mers sans craindre l'humidité et la pourriture. Elles arrivent à destination en parfait état, et si la traversée a été très-longue, on les trouve seulement germées, comme il arrive aux graines qu'on met en stratification. C'est donc du temps de gagné, puisqu'on peut aussitôt repiquer le plant.

—Enfin, Anaïk, tu l'as dit, Roscoff pour toi ne sera jamais com-
pable ?

Roscoff et Anaïk passeront une soirée lugubre.

Assis en face l'un de l'autre, ils se surprenaient souvent les yeux fixés sur le biniou du pauvre mousse ; les larmes mouillaient leurs yeux, leurs mains s'étreignaient ; ils n'osaient plus parler. Roscoff se leva de bonne heure et sortit.

Comme il quittait la cabane, une petite main laissa tomber le rideau de la fenêtre.

Mademoiselle de Kéroulas avait épié le départ de Roscoff. Quand elle ne craignit plus de le rencontrer, elle jeta sa mante sur ses épaules et entra dans la chambre d'Anaïk.

—Je m'en vais à la ville, dit-elle ; dans deux heures environ je reviendrai.

Anaïk n'osa interroger Yvonne, tant elle vit de douleur sur son visage et de résolution dans ses yeux.

Yvonne trouva Brin-d'Avoine dans le champ voisin. Le jeune garçon courut à sa rencontre ; puis, apprenant qu'elle se rendait à Brest, il lui demanda de l'accompagner. Yvonne y consentit ; Brin-d'Avoine siffla son chien, lui recommanda les brebis, et se mit à courir devant mademoiselle de Kéroulas. Il revenait parfois sur ses pas pour lui offrir un brin de bruyère, une fleur sauvage ; Brin-d'Avoine était le dernier page de l'héritière des Kéroulas.

Mais en docile serviteur, Brin-d'Avoine s'arrêta à l'entrée des rues fréquentées, et Yvonne prit seule le chemin de la préfecture maritime.

Elle n'y connaissait personne, et se trouvait étrangère à tout ce qu'elle voyait. Néanmoins la dignité de son maintien, sa jeunesse, le deuil austère qu'elle portait, intéressèrent un employé. Il s'avança vers elle, et lui demanda ce qu'elle désirait.

—Obtenir un renseignement concernant la *Thémis*.

—Veuillez me suivre, Mademoiselle, répondit le jeune homme.

Elle fut conduite dans une petite salle d'attente ; l'employé franchit le seuil d'un cabinet, et reparut bientôt en disant :

—Votre nom, s'il vous plaît, Mademoiselle.

—Yvonne de Kéroulas, répondit-elle.

Une seconde fois le jeune homme disparut ; quand il revint, il n'était pas seul, un homme de quarante ans environ, d'une figure expressive, d'une tenue digne, s'inclinait devant elle.

Yvonne le suivit dans le cabinet.

Monsieur de Mantes avança un fauteuil à l'orpheline.

—Je suis à vos ordres, Mademoiselle.

—Monsieur, dit Yvonne, quand mon père mourut sur l'échafaud, les deux derniers Kéroulas étaient là... moi, cousin et moi... Hector le lendemain même fut mis en prison sur la dénonciation d'un misérable... Peu de jours après je fus incarcérée moi-même... La fin de la Terreur m'a sauvée... L'on m'a dit que le vicomte de Kéroulas avait été embarqué en qualité de passager à bord de la *Thémis*.

—C'est la vérité, Mademoiselle.

—Par quels ordres ?

—Par ordre d'un misérable, Antoine dit Brutus.

—L'ancien fermier de mon père... c'est bien cela... Et...

qu'est devenu mon cousin ? Monsieur, demanda Yvonne qui regarda bien en face M. de Mantes.

—Il est mort, Mademoiselle.

—Pourquoi ?

—Il fut condamné comme aristocrate, traître à la nation...

—Par qui ? demanda encore Yvonne.

—Par ce même Brutus, tout-puissant alors...

—Où l'a-t-on exécuté ?

—Ici, Mademoiselle, il me devient difficile de vous répondre... Dans ces temps d'anarchie et d'horreurs, il s'accomplit des actes qui sembleraient monstrueux à d'autres époques, et sont une fatale conséquence.

—On l'exécuta à bord de la *Thémis*, reprit Mlle de Kéroulas.

—Le capitaine avait des ordres formels...

—Des ordres ! répéta Yvonne d'une voix sourde.

M. de Mantes ouvrit un vaste portefeuille et y prit plusieurs papiers.

—Voici, dit-il, une instruction datée du 17 mai de l'an III, portant que, le 17 du mois suivant, le ci-devant vicomte de Kéroulas serait mis à mort... signé, Brutus...

Le fonctionnaire passa cette pièce à Yvonne, qui la lut attentivement.

—Il répondait de l'exécution sur sa tête... murmura Mlle de Kéroulas.

—Voici en outre le procès-verbal, signé de trois officiers de la *Thémis*, constatant que, dans la nuit du 17 juin, le ci-devant vicomte de Kéroulas, embarqué comme passager à bord de la frégate la *Thémis*, a disparu... selon les instructions dont communication a été prise. Suivent les signatures : Julien Grenier, Candale, Piérik Leneveu.

—Et les complices... pardon, les exécuteurs de cette sentence dont vous venez de lire les noms ?

—Morts dans un combat naval...

—Dieu peut-il donner à des lâches des funérailles de braves ! s'écria Mademoiselle de Kéroulas.

La jeune fille demeura un moment silencieuse ; puis, se levant :

—Monsieur, dit-elle, mon cousin de Kéroulas m'était fiancé par la volonté de mon père... Avant de me vouer à Dieu et de m'ensevelir dans le cloître, je voulais savoir toute la vérité sur sa destinée.

Elle fit deux pas en arrière pour se retirer, puis elle demanda vivement :

—Que fera-t-on au capitaine Roscoff ?

—Rien, Mademoiselle, répondit M. de Mantes presque bas ; mais si la justice humaine ne le châtie point pour avoir obéi à des ordres sanguinaires, le mépris public vengera votre noble parent.

Yvonne, suivie par Monsieur de Mantes, traversait la salle d'attente quand un groupe d'officiers y pénétra.

Monsieur de Mantes, s'adressant aux jeunes gens, leur dit d'une voix grave :

—Chapeau bas, Messieurs, et place à Mlle de Kéroulas !

Les officiers s'écartèrent subitement, et Yvonne passa devant eux, pâle, mais forte, de la force des martyrs.

Elle retrouva Brin-d'Avoine à l'angle de la rue, et prit avec lui le chemin de la maison de la côte.

Roscoff n'était pas encore rentré.

Anaïk debout sur sa porte regardait le chemin désert.

En voyant Mlle de Kéroulas, au lieu de s'élaner à sa rencontre, elle s'éloigna d'instinct.

Yvonne congédia Brin-d'Avoine du geste, franchit le seuil sans adresser une parole à Anaïk, et pénétra dans sa petite chambre. C'était un réduit agreste et pauvre, mais dans lequel une main amie et prévoyante s'efforçait de répandre la grâce. Il y avait des fleurs fraîches dans des vases de grès et des rideaux à la fenêtre. Une statuette de la Vierge rayonnait dans un angle, entre des rameaux de buis. De grands coquillages nacrés couvraient les étagères, et les murs drapés de filets pittoresques, de de nattes étrangères, d'étoffes bizarres, disparaissaient sous la réunion étrange de tout ce que Guilanek et Roscoff avaient rapporté de leurs courses nombreuses.

Yvonne ouvrit la commode, y prit un livre d'heures, un portrait, quelques menus souvenirs, les plaça dans une cassette puis s'agenouilla devant l'image de la Vierge ; se leva et reparut dans la salle.

Anaïk mettait le couvert.

Roscoff venait de rentrer.

—Anaïk, dit-elle d'une voix grave, je quitte votre maison... vous l'avez faite hospitalière pour mes malheurs... jamais je ne vous oublierai... Dieu m'appelle à lui, puisqu'il me retire tout ce qui m'attachait à la terre... Adieu ! nous serons deux à prier pour vous, Guilanek du haut du ciel, moi dans le silence du cloître.

Anaïk prit la main d'Yvonne et la baisa.

—Je comprends votre chagrin, dit-elle, et ne tenterai point d'aller contre votre résolution ; partout où vous irez, vous serez abrité sous les ailes des anges... Avant de partir, asseyez-vous une dernière fois à ma table, c'est la seule faveur que j'ose vous demander.

—Je ne puis, répondit Yvonne avec un effort visible.

Un élan la jeta dans les bras d'Anaïk, elle s'en arracha et fut bientôt près du seuil.

(A continuer.)

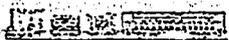
ANNONCES.

**LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE**

Aubut, Rémi
Cazes, Jean
Dybé, Jean
Durand, Peter
Gagnon, Vve Pierre
Lemieux, Augustin
Lizotte, Edouard
Ouellet, Narcisse
Pelletier, Clément
Point, Xavier
Roy, Bruno

Dumont, Thomas
Lévêque Germain
Ouellet, Pierre
Pelletier, Emerence

11 juillet 1868. J. DIONNE, M. P.



**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA**

Le et après LUNDI, le SIX JUILLET, les trains partiront de la Pointe-Lévis comme suit :

Train mixte pour Richmond et les stations intermédiaires à	7.40 A. M.
Train exprès pour Montréal, Island Pond Gorham et Portland à	8.00 P. M.
Train de la malle pour la Rivière du Loup et les stations intermédiaires à	12.45 P. M.
Train exprès pour la Rivière du Loup, (les mardis et jeudis) à	2.10 A. M.
Train exprès d'excursion pour la Rivière du Loup (les samedis) à	3.10 P. M.
Les Trains partiront de la Rivière du Loup comme suit :—	
Train de la malle pour Québec à	7.00 A. M.
Train exprès pour Québec (les mercredis et vendredis) pour coïncider avec le train de la malle pour Montréal et Portland à	3.00 P. M.
Train exprès d'excursion pour Québec (les lundis) à	5.45 A. M.

Le vapeur de la traverse partira de Québec pour coïncider avec les trains de la compagnie une demie heure avant les heures mentionnées plus haut.

NOTE.—Le train d'excursion à la Rivière du Loup continuera ses voyages tous les samedis.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

2 juillet 1868.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue, St. Louis, Haute-Ville, Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

The Rural Gentleman

JOURNAL MENSUEL

D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE
AFFAIRES RURALES, &c

Publié en langue anglaise à Baltimore

La direction de ce journal n'épargne aucune dépense pour rendre cette feuille des plus intéressantes. La rédaction est faite par des hommes pratiques tant en horticulture qu'en agriculture. Ce journal donne une attention toute particulière en ce qui concerne l'élevage et le soin des animaux. Cette partie est confiée à un médecin vétérinaire très recommandable.

Les avis spéciaux sont publiés au taux de 15 centins par ligne. Huit mois forment une ligne. Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne.

Les mentions spéciales concernant une annonce sont publiées à 25 centins par ligne.

Des Agents sont demandés dans le but de donner une plus grande circulation à ce journal.

Adressez 6 centins au-dessous par lettre affranchie, et vous recevrez en retour une copie du journal.

J. B. ROBINSON & CO.
Editeurs

No. 2 N. Eutaw St. Baltimore, MD.

**AUX CULTIVATEURS
ET
PROPRIÉTAIRES DE MOULINS**

Grande Scierie de l'Isle-Verte
Convertie en manufacture d'instruments agricoles, etc.

DEFIE TOUTE COMPETITION !!!

Les soussignés offrent en vente, à leur Manufacture d'instruments agricoles, des Arrache-Patates perfectionnés qui ne laissent rien à désirer quant à leur bon fonctionnement.

Ils ont constamment en mains : Moulins à battre, Cribles, Charrues de douze modèles, et considérées les meilleures en usage ; Roues pour voitures de toutes espèces ; Smuts perfectionnés pour moulins à farine ; Chaudrons à sucre et à soupe ; Poêles de cuisine, de chambre, de parloir et de laiterie ; de différents patrons.

Nous attirons particulièrement l'attention des cultivateurs, sur le prix réduit des Charrues à renchausser et à faire les sillons. La charrue seule \$5.50, et avec l'appareil à tracer les sillons, \$1.00 de plus, soit \$6.50.

CHS. BERTRAND et ANT. ROUSSEAU,
Manufacture d'instruments agricoles, etc., etc., à l'Isle-Verte.

30 avril 1868.

1868 The Canada Farmer 1868

Journal semi-mensuel, agricole horticole et s'occupant d'affaires rurales généralement.

Cette publication anglaise est la meilleure et la moins coûteuse pour le cultivateur canadien.

Le Canada Farmer jouit d'une popularité sans parallèle. Sa circulation s'élève à 25,000 souscripteurs. L'accueil favorable que le Farmer a reçu est dû sans doute au fait qu'il a répondu à un besoin urgent éprouvé depuis longtemps par les agriculteurs canadiens. Ils avaient besoin d'un Journal spécialement dévoué à l'explication des questions qui les intéressent le plus comme agriculteurs et horticulteurs et ils ont trouvé dans le Canada Farmer ce qu'ils désiraient.

Le Canada Farmer fournit un grand nombre de gravures sur bois, un des agents les plus propres à répandre les idées, qu'aucun autre journal agricole du monde ! Il a également fourni plus de matières à lire qu'aucun autre journal publié pour le même prix.

Le Canada Farmer est publié le 1er et le 15 de chaque mois sur une feuille de 16 pages ; in quarto, et est adressé franc de port aux prix suivants :

Pour une simple copie \$1.00 par année.

Et aux clubs aux prix suivants :

10 copies.....	\$ 9.00	do
20 do	16.00	do
40 do	30.00	do
100 do	70.00	do

Aux sociétés agricoles qui auront besoin de plus de 125 copies, le Farmer sera adressé pour..... 0.60 do

On ne s'abonne pas au Canada Farmer pour moins d'une année, et tout abonnement commence le 1er Janvier pour jusqu'aux 15 décembre de la même année.

Les sociétés agricoles peuvent recevoir le Farmer au même taux que les clubs et les numéros demandés par elles sont adressés à aucun bureau de poste qui se trouve dans leurs limites territoriales respectives.

Les numéros précédents peuvent toujours être obtenus, vu que le Farmer est imprimé sur caractère stéréotypés.

Comme moyen de publicité il est suffisant de remarquer que tous ceux qui ont quelque chose à vendre, ou qui désirent faire quelque achat soit en animaux, graines, grains, ustensiles d'agriculture, terrain, etc, etc., peuvent, par le moyen du Canada Farmer, faire connaître leur désir directement à toute la population agricole du Canada. S'adresser à

GEORGE BROWN,

Editeur, propriétaire, 26 et 28 King Street East, Toronto, C. O.

A VENDRE

À la LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.



AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Puissance du Canada a fixé les temps et lieux suivants pour l'Inspection des Poids et Mesures, dans le district de Kamouraska, auxquels temps et lieux, l'Inspecteur de Revenu pour ce district ou son député, M. Louis Allard, sera présent avec les étalons des poids et mesures provinciaux pour examiner les poids et mesures qui lui seront alors présentés et pour les estamer, s'ils sont corrects, savoir :

Sainte-Anne, les 1 et 2 juillet, résidence de A. E. Talbot, écuyer.
Rivière-Onelle, le 3 juillet, résidence de N. Dubé, forgeron.
Saint-Pacôme, les 4, 5 et 6 juillet, résidence de A. Hudon.
Saint-Denis, le 7 juillet, résidence de M. Bouchard.
Saint-Louis de Kamouraska, les 8 et 9 juillet.
Saint-Pascal, 10 juillet, résidence de M. Chs Blondeau.
Sainte-Hélène, les 11 et 12 juillet.
Saint-Alexandre, le 13 "
Saint-André, le 14 "
Notre-Dame du Portage, le 15 "
Rivière du Loup, les 16 et 17 "
Cacouna, les 18 et 19 "
Saint-Arsène, le 20 "
Isle-Verte, les 21 et 22 "
Trois-Pistoles, les 23 et 24 "
Sainte-Françoise, le 25 "
St. Eloi et St. Epiphane, le 26 "

FLORENCE DEGUISE,
Insp. Rev. D. K.

Bureau de l'Inspecteur de Revenu, District de Kamouraska.

Sainte-Anne la Pocatière, 1er juin 1868.

N. B.— Toutes personnes qui vendront des effets quelconques, lesquels effets ils auront pesés et mesurés avec des poids et mesures qui n'auront pas l'estampe de la province, seront sujettes à une amande de \$8 à \$20.

F. D.



BUREAU DU SECRETAIRE D'ETAT

Ottawa, 14 mai 1868.

AVIS est par le présent donné que les personnes ayant besoin de PASSE-PORTS devront s'adresser, jusqu'à avis contraire, à ce Département transmettant en même temps un certificat d'identité, accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signée par un Juge de Paix, et aussi l'honoraire d'une piastre.

HECTOR L. LANGEVIN,
Secrétaire d'Etat.

28 mai 1868.

MARCHANDISES NOUVELLES

VENANT D'ÊTRE RECUES :

CHAPEAUX de satin (Import. Française,) Chapeaux de Paramata, Chapeaux de Mérinos noir, Chapeaux de Mérinos gris, Chapeaux de Feutre, (grande variété) Couvertures de Chapeaux, Casquettes, etc.

MÉRINOS Français Double Violet, Mérinos Français Double Noir, Mérinos Français Simple Noir, Cordé Royal, Drap d'Albert, Drap d'Été, Saie, Serge, etc.

—Ceintures de Soie avec Franges, Ceintures de Laine, Etoffes à Ceintures, Rabats, pour Messieurs du Clergé.—

—Aussi—

CHAPEAUX de Satin, Chapeaux de Feutre, Chapeaux de Paille Noir, pour Messieurs du Clergé.

GANTS Noirs d'Alexandre, Gants de couleur d'Alexandre, Gants Noirs de Jouvin, Gants de couleur de Jouvin, Gants de Soie, de Fil, etc.

VINAIGRE de Toilette, Eau de Cologne, Eau de Lavande, Extrait Double et Triple, Huile Philocôme, Lait Antéphélique, Pomnades, Savons Parfumés, Encens, Sachets.

En vente chez

A. HAMEL & FRÈRES,
Québec, 30 mai 1868. Rue Sous-le-Fort.

RUCHES AMÉLIORÉES

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

LES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système. —Prix \$5.00.

La Ruche de la Fermière Canadienne, de l'invention du Soussigné, la seule adoptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur. —Prix \$2-50.

D amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

A vendre chez M. W. EVANS, marclé Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET
Apiculteur à St. Hilaire.

A NOS ABONNÉS

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal; MM. Garant & Trudel, à Québec; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.

TRAITE

DE CALCUL MENTAL

à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

CE petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,
Imprimeur-Éditeur

VINS DE MESSE

Constamment en mains chez les soussignés
CERTIFICAT.

J'AI examiné un Vin de Sicile provenant des Caves de MM. GARANT & TRUDEL, et j'ai trouvé dans ce Vin tous les éléments contenus dans les Vins ordinaires; en conséquence je puis le recommander comme Vin de Messe. Pour les Malades, ce Vin qui est très capiteux, convient infiniment mieux que les Vins de Xérès et d'Oporto, qui sont presque tous falsifiés ou adultérés.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

Québec, 17 juin 1867.

Ce Certificat n'aura de valeur qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trudel.

Les soussignés sont agents de la maison G. E. Desbarats; ils sont aussi autorisés à recevoir le paiement des abonnés ou de nouveaux abonnements à la Gazette des Campagnes.

GARANT & TRUDEL,
Libraires,
Rue la Fabrique, Haute-Villé, Québec.

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.